

Faits essentiels

Les moisissures dans l'environnement

Que sont les moisissures ?


Les moisissures sont des champignons qui peuvent être trouvés à l'intérieur et à l'extérieur. Personne ne sait combien d'espèces de champignons existent, mais les estimations varient de quelques dizaines de milliers à peut-être trois cent mille ou plus. Les moisissures se développent mieux dans des conditions chaudes et humides, se propagent et se reproduisent en faisant des spores. Les spores de moisissures peuvent survivre dans des conditions environnementales difficiles, telles que les conditions sèches, qui ne favorisent pas la croissance normale des champignons.

Quelles sont les moisissures communes à l'intérieur ?

- Cladosporium
- Penicillium
- Alternaria
- Aspergillus

Comment les moisissures affectent-elles les personnes ?

Certaines personnes sont sensibles aux moisissures. Pour ces personnes, l'exposition à des moisissures peut provoquer des symptômes tels qu'une obstruction des voies nasales, une irritation des yeux, une respiration sifflante ou une irritation cutanée. Certaines personnes, comme celles qui sont atteintes de graves allergies aux moisissures, peuvent avoir des réactions plus sévères. On peut observer des réactions sévères chez les travailleurs exposés à de grandes quantités de moisissures sur leur milieu de travail, comme les fermiers qui travaillent près du foin moisi. Les réactions sévères peuvent comprendre la fièvre et l'essoufflement. Les personnes souffrant de maladies pulmonaires chroniques, telles que la maladie pulmonaire obstructive, peuvent développer des infections dues à la moisissure au niveau des poumons.

En 2004, l'Institut de médecine américain (Institute of Medicine, IOM) a conclu qu'il y avait suffisamment de preuves pour relier l'exposition à la moisissure en milieu intérieur aux symptômes des voies respiratoires supérieures, la toux, et la respiration sifflante chez des personnes par ailleurs en bonne santé ; aux symptômes d'asthme chez les personnes asthmatiques ; et à la pneumonie d'hypersensibilité chez les personnes sensibles à cette affection à médiation immunitaire. L'IOM a également trouvé des preuves limitées ou suggestives liant l'exposition aux moisissures en milieu intérieur et les maladies respiratoires chez les enfants par ailleurs en bonne santé. En 2009, l'Organisation mondiale de la Santé a publié des directives supplémentaires, les [Directives de l'OMS pour la qualité de l'air intérieur \(WHO Guidelines for Indoor Air Quality\) : Humidité et moisissures \(Dampness and Mould\)](#)  [PDF - 2,52 Mo]. D'autres études récentes ont suggéré un lien possible entre

l'exposition précoce aux moisissures et le développement de l'asthme chez certains enfants, en particulier chez les enfants qui peuvent être génétiquement prédisposés au développement de l'asthme, et que certaines interventions qui améliorent les conditions de logement peuvent réduire la morbidité due à l'asthme et aux allergies respiratoires, mais plus de recherche est nécessaire à cet égard.

Où trouve-t-on des moisissures ?

Les moisissures se trouvent dans pratiquement tous les environnements et peuvent être détectées, en milieu intérieur et en milieu extérieur, toute l'année. La croissance des moisissures est favorisée par des conditions chaudes et humides. À l'extérieur, on les trouve dans des zones ou des lieux ombragés et humides où les feuilles ou d'autres végétaux sont en décomposition. À l'intérieur, on les trouve dans des endroits où le niveau d'humidité est élevé, tels que les caves ou les douches.

Comment peut-on réduire l'exposition aux moisissures ?

Les personnes sensibles doivent éviter les zones qui sont susceptibles d'avoir des moisissures, telles que les tas de compost, l'herbe coupée et les zones boisées. À l'intérieur des logements, on peut ralentir la moisissure en contrôlant les niveaux d'humidité et en ventilant les douches et les zones de cuisine. En cas de développement de moisissure dans votre intérieur, nettoyez la moisissure et réglez tout problème d'infiltration d'eau. Pour éliminer la prolifération de la moisissure sur les surfaces dures, utiliser des produits commerciaux, de l'eau savonneuse ou une solution javellisée à raison d'un verre de Javel au plus pour quatre litres d'eau.

Si vous choisissez d'utiliser de l'eau de Javel pour éliminer la moisissure :

- Ne mélangez jamais l'eau de Javel avec de l'ammoniac ou autres produits de nettoyage domestique. Mélanger de l'eau de Javel avec de l'ammoniac ou autres produits de nettoyage produit de dangereuses fumées toxiques.
- Ouvrez les portes et les fenêtres pour laisser pénétrer l'air frais.
- Portez des gants imperméables et des lunettes de protection.
- Si l'espace à nettoyer recouvre plus d'un mètre carré, consultez le guide de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (Environmental Protection Agency, EPA) intitulé *Mold Remediation in Schools and Commercial Buildings (Mesures pour remédier à la moisissure dans les établissements scolaires et les bâtiments commerciaux)*. Bien qu'il concerne en priorité les établissements scolaires et les immeubles commerciaux, ce document s'applique également à d'autres types de structures. Vous pouvez l'obtenir en allant sur le site Web de l'EPA : http://www.epa.gov/mold/mold_remediation.html
- Respectez toujours les instructions du fabricant lorsque vous utilisez un produit javellisé ou autre produit de nettoyage.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES :

- Gardez le niveau d'humidité aussi bas que vous le pouvez, sans aller au-delà de 50 % d'humidité, toute la journée. Un climatiseur ou un déshumidificateur vous aidera à garder un niveau bas. Gardez à l'esprit que les niveaux d'humidité varient au cours d'une journée avec les changements dans l'humidité et la température de l'air ; vous aurez donc besoin de vérifier le taux d'humidité plus d'une fois par jour.
- Utilisez un climatiseur ou un déshumidificateur pendant les mois humides.
- Assurez-vous que la maison possède une ventilation adéquate, y compris des ventilateurs d'extraction.
- Ajoutez des inhibiteurs de moisissures dans les peintures avant l'application.
- Nettoyez les salles de bain avec des produits destructeurs de moisissures.
- Ne mettez pas de tapis dans les salles de bains et sous-sols.
- Retirez ou remplacez les tapis et les tissus d'ameublement qui ont été mouillés.

Dans quelles zones est-on le plus exposé aux moisissures ?

- Magasins d'antiquités
- Serres
- Saunas
- Fermes
- Usines
- Zones de construction
- Boutiques de fleuriste
- Maisons de campagne

J'ai trouvé de la moisissure chez moi, comment puis-je la tester ?

En règle générale, il n'est pas nécessaire d'identifier les espèces de moisissure dans une résidence, et le CDC ne recommande pas un échantillonnage systématique des moisissures. Les données actuelles indiquent que les allergies constituent le type de maladie le plus souvent associé aux moisissures. Comme la sensibilité des individus peut varier considérablement suivant la quantité ou le type de moisissure, le prélèvement et la culture ne sont pas fiables pour déterminer le risque pour votre santé. Si vous êtes sensible à la moisissure et si vous voyez ou vous sentez de la moisissure, il existe un risque potentiel pour la santé ; par conséquent, quel que soit le type de moisissure présent, vous devez prendre des dispositions pour l'enlever. En outre, un prélèvement fiable de moisissure peut être coûteux, et les normes pour juger de ce qui est une quantité acceptable ou tolérable de moisissure n'ont pas été établies.

Un laboratoire environnemental qualifié a prélevé des échantillons de moisissure dans ma maison et m'a donné les résultats. Est-ce que le CDC peut interpréter ces résultats ?

Les normes pour juger de ce qui est une quantité acceptable, tolérable ou normale de moisissure ne sont pas établies. Si vous décidez de payer un prélèvement environnemental de moisissure, avant le début des travaux, demandez aux consultants qui feront le travail d'établir les critères pour l'interprétation des résultats de test. Ils doivent vous dire à l'avance ce qu'ils vont faire ou quelles recommandations ils feront sur la base des résultats du prélèvement. Les résultats des échantillons prélevés dans votre situation particulière ne peuvent pas être interprétés sans une inspection physique de la zone contaminée ou sans tenir compte des caractéristiques de l'immeuble et des facteurs qui ont conduit à l'état actuel.

Quel médecin dois-je consulter concernant l'exposition aux moisissures ?

Vous devriez d'abord consulter votre médecin de famille ou votre généraliste qui décidera si vous avez besoin d'être adressé en consultation auprès d'un spécialiste. Ce spécialiste peut être un allergologue qui traite les patients souffrant d'allergies aux moisissures ou un spécialiste des maladies infectieuses qui traite les infections de moisissures. En cas d'infection pulmonaire, un pneumologue pourrait être recommandé. Les patients qui ont été exposés à des moisissures dans leur milieu de travail peuvent être adressés à un médecin du travail. Le CDC n'est pas un établissement clinique. Le CDC ne voit pas de patients, ne diagnostique pas de maladie, ne fournit pas de traitement, ne prescrit pas de médicaments et n'adresse pas de patients auprès des professionnels de santé.

Mon bailleur ou le constructeur ne veulent prendre aucune responsabilité concernant le nettoyage de la moisissure dans ma maison. Où puis-je m'adresser pour obtenir de l'aide ?

Si vous trouvez que votre propriétaire, votre bailleur ou le constructeur n'ont pas été sensibles aux préoccupations que vous avez exprimées au sujet de l'exposition aux moisissures, vous pouvez contacter localement les autorités sanitaires ou la direction du logement et de l'habitat. Les questions de codes applicables, d'assurance, d'inspection, de droit et autres à propos de moisissure relèvent généralement des autorités de la région (non fédérales) et des autorités locales. Vous pouvez également consulter votre bail ou contrat de construction et contacter les autorités locales ou régionales, votre compagnie d'assurance ou un avocat pour en savoir plus sur les codes et règlements locaux et sur vos droits. Le CDC n'a pas de pouvoir d'exécution en la matière, et ne peut pas non plus donner de conseil. Vous pouvez contacter les représentants du ministère de la Santé à l'échelon local ou régional pour en savoir plus sur les services d'évaluation et d'assainissement qu'ils peuvent offrir. Vous pouvez trouver des informations sur le programme de qualité de l'air intérieur de votre région à l'adresse http://www.cdc.gov/nceh/airpollution/indoor_air.htm.

Je suis sûr(e) que la moisissure dans mon lieu de travail me rend malade.

Si vous croyez que vous êtes malade à cause de l'exposition à la moisissure dans le bâtiment où vous travaillez, vous devriez d'abord consulter votre médecin afin de déterminer les mesures à prendre pour protéger votre santé. Informez votre employeur et, le cas échéant, votre représentant syndical au sujet de

votre préoccupation, afin que votre employeur puisse prendre des mesures pour nettoyer et prévenir la croissance de la moisissure. Pour en savoir plus sur la moisissure, l'élimination de la moisissure, ou la sécurité en milieu de travail et les directives et règlements sur la santé, vous pouvez également contacter votre service de santé local (ville, département ou région).

Vous devriez également lire les directives de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (U.S. Environmental Protection Agency, EPA) sur la moisissure dans les écoles et les bâtiments commerciaux, à l'adresse : http://www.epa.gov/mold/mold_remediation.html.

Je suis très préoccupé(e) par la moisissure dans l'école de mes enfants et leur effet sur leur santé.

Si vous pensez que vos enfants sont malades à cause d'une exposition aux moisissures à l'école, consultez d'abord leur médecin pour déterminer l'action médicale appropriée. Contactez l'administration de l'école pour exprimer votre préoccupation et pour demander qu'elle retire les moisissures et empêche leur croissance à l'avenir. Si nécessaire, vous pouvez aussi contacter le conseil scolaire local.

Le CDC n'est pas un organisme de réglementation et n'a pas de pouvoir d'exécution dans les affaires locales. Votre département local du ministère de la Santé peut également avoir des informations sur les moisissures, et vous pouvez entrer en contact avec votre organisme de surveillance de la qualité de l'air à l'intérieur. Des informations sur ce bureau sont disponibles à http://www.cdc.gov/nceh/airpollution/indoor_air.htm.

Vous pouvez également lire les directives de l'Agence de protection environnementale des États-Unis (Environmental Protection Agency, EPA), *Élimination de la moisissure dans les écoles et les bâtiments commerciaux (Mold Remediation in Schools and Commercial Buildings)*, à l'adresse http://www.epa.gov/mold/mold_remediation.html. Voir aussi les sites Web ci-dessous pour plus d'outils pour la qualité de l'air intérieur en milieu scolaire :

- <http://www.epa.gov/iaq/schools/tfs/guidtoc.html>
 - <http://www.epa.gov/iaq/schools/tfs/guideh.html>
 - <http://www.healthyschools.org/index.html>
-
- Les liens vers des organisations non fédérales sont fournis uniquement en tant que services à nos utilisateurs. Ces liens ne constituent aucunement une adhésion à ces organisations ou à leurs programmes par le CDC ou par le gouvernement fédéral et aucune adhésion ne doit être présumée. Le CDC n'est pas responsable du contenu des pages Web des organisations individuelles trouvées en accédant à ces liens.